VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE

—DE—

RECEVEUR.

Mme A. Swanson versus Mutual Realty & Loan Corporation.

No 66,304—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 321 rue Gravier—JEUDI, le 14 février 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 40 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

1 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, s'étendant et étant dans le fond du second district de cette ville, désigné par le numéro seize de l'ilet numéro quarante quatre, borné par la Promenade Carondelet, les rue Galvez St Louis et Johnson, mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Louis sur soixante neuf pieds de profondeur et face à la rue Johnson, desquelles il forme l'encoignure, d'après un plan par Allen d'Hémécourt, voyer daté le 16 juillet 1853 et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier le 10 octobre 1873, les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme les Nos 2101 et 2103 rue St Louis, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc., banquettes et cours pavées.

2e Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Piété, Morales et Désiré, mesurant chacun vingt-six pieds quatre pouces et demi de face sur la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur parallèles et désignés par les Nos neuf et dix sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Dorgenoort, notaire, daté le 2 décembre 1869.

3e Un certain lot de terre, situé, s'étendant et étant dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro dix de l'ilet numéro six, qui est borné par les rues Moreau (ou Chartres), Casacdvo (ou Royale), Forstall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté le trente septembre 1869, et déposé dans le bureau de T. Guyot, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt-six pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la rue Royale par soixante et cinq pieds six pouces de profondeur.

EFFETS MOBILIERS.

Le même jour après la vente des propriétés foncières, nous offrirons un lot d'effets mobiliers et contenu d'un bureau consistant d'un coffre-fort, "Remington Typewriter" et meubles de bureaux No 406 Bâtisse Hennen où ils peuvent être inspectés. Aussi un lot de billets dûs à la corporation.

Conditions—Comptant. Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant James E. Gibson, notaire; un dépôt comptant de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

D. M. Shakers, avocat pour le Receveur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix dans le Sixième District.

Cottage Simple, rue Milan, Cottage Double, 631 et 633 rue Milan, coin Laurel.

Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Meyer.

No 63,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 31 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 janvier 1901 par l'Hon Geo H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et appartenances y appartenant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans Lne, mare l'ilet No 148 borné par les rues Marengo, Jersey, maintenant Annonciation, Milan et Laurel et mesurant soixante pieds de face sur la rue Laurel par soixante deux pieds sept pouces de profondeur et face sur la rue Milan et est composé des parties de plusieurs lots désignés par les Nos Onze et Douze sur un plan fait par A.S.Phelps, voyer sous date du 15 février 1849 et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, anciennement notaire étant la même propriété acquise par la défunte Mme Barbara Armbruster, femme de Ferdinand Meyer, par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 8 février 1882 et enregistré au bureau des transferts dans le livre 117, folio 67.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépot comptant de dix pour cent au moment de la vente, incluant tous les timbres du Revenu Intérieur pardevant G. G. Kremenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix et de valeur du Premier District.

Une chance pour placement

No 939 rue Julie, entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Mme Elizabeth Haas, femme de John Baker.

No 63,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

A L'ENCAN

Jeudi, le 7 février 1901.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 7 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900, par l'Hon. T. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absente en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et y appartenant de cela situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Philippe et mesurant vingt cinq pieds de face sur la dite rue Julie par une profondeur entre lignes parallèles, d'à peu près 95 pieds 10 pouces le dit lot est désigné par le No 98 sur un plan fait par R. Delafield, ingénieur civile et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise par Mme Elizabeth Haas, femme décédée de John Baker, par achat de Mme Eveleen Kahn, femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Bailey, notaire, le 28 octobre 1892 et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde, contenant douze chambres ou plus et peuvent obtenir un bon loyer, ayant toutes les commodités à une distance de marche à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions — Comptant, ou un tiers ou plus comptant, balance, s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication et sécurités usuelles l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kremenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 janv—6 13 20 27—fév 3 7

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

LA BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

OCCUPÉE COMME

Un magasin de Thé et de Café, Buanderie et Résidence.

DANS UN VOISINAGE BIEN PEUPLÉ

—CONNUE COMME LES—

Nos 639 et 641 rue Ste-Anne

—ET—

800 rue Royale.

Formant l'encoignure desdites deux rues.

SUCCESSION DE VVE J. F. LANGUILLE.

No 531—Vingt neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St-Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 5 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingle, juge de la susdite cour, signé le 28 janvier 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La bâtisse en briques à trois étages, connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez-de-chaussée par un magasin de thé et de café et de buanderie et contenant quelque 12 chambres, escalier dans le vestibule, galeries sur la façade et sur le côté, et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dumaine et Chartres, et mesurant 34 pieds plus ou moins de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et façade de 54 pieds plus ou moins sur la rue Royale et formant l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

La propriété est bien située, seulement à une courte distance de la rue du Canal et dans un excellent endroit pour les affaires ou placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêts par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque conventionnelle et lien de vendeur sur ladite propriété ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au-dessus de son enchère et devant payer les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 janv—30—fév 3 10 17 24—mars 3 4 5

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE

617 avenue des Champs-Elysées, à l'encan, JEUDI, 14 Février 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, alors absent en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,826, pour le compte de la succession d'Oscar Mansrat, à l'enchère publique, il sera vendu :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 747 borné par les rues des Champs-Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté le 23 mai 1873, et mesurant 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue des Champs-Elysées sur 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises, connu comme le No 1617 avenue des Champs-Elysées, contenant 6 chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur.
19 janv—10 13 20 27—fév—3 10 14

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Superbe Résidence moderne avec Terrains vastes et embellis,

Encoignure des rues Prytania et Troisième.

Succession de Jules M. Bruguières.

No 60,450—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 21 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 janvier 1901 pour le compte de la succession de Jules M. Bruguières dans le but d'effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Troisième Quatrième et Collége comprenant un quart du dit ilet lequel est numéroté quatre vingt quatorze sur le plan original du faubourg Livaudais fait par B. Buisson, voyer, sous date du 5 mars 1832 et déposé pour référence en l'étude de Felix Grima, anciennement notaire en cette ville, et d'après un certificat ou devis d'arpentage fait par A. G. Blanchard, député voyer, sous date du 17 mai 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr. notaire en cette ville, le 29 mai 1875 et aussi d'après un devis de B. G. Dal Isle & Co., daté le 30 avril 1894, une copie certifiée duquel est annexée au procès verbal de W. I. Hodgson, encanteur, annexé à un acte passé pardevant Gustave Le Gardeur, Jr, un notaire en cette ville, le 8me jour de mai 1894, ledit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, cent vingt sept pieds (127) de face à la rue Prytanée sur deux cent quinze pieds (215) de profondeur et face à la rue Troisième entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette magnifique résidence connue comme No 2606 rue Prytanée admirablement subdivisée et distribuée. Le tout à l'intérieur et à l'extérieur est le meilleur, le plus beau, le plus moderne et richement fini, incluant les plomberies, bains et cabinets de toilette, ornements de cheminées avec étagères gaz partout, grande écurie et remise, superbes jardins, etc. Cette belle et attrayante propriété est située au centre de la plus belle section du "Garden District", entourée des plus élégantes et aristocratiques résidences et est incontestablement une des plus belles résidences de cette ville pour un "home" aristocratique.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en trois paiements égaux annuels représentés par des billets à recevoir à leur ordre et endossés par eux garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de (7 0/0) sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat. L'assurance devant être payée et transférée au porteur des billets, et toutes les clauses nécessaires et usuelles.

Acte de vente et timbre du revenu intérieur des E.-U. aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, notaire.
20 janv—20 27—fev 3 10 17 20 21

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement de propriété dans le Premier District, Nos 432-34 rue Howard et Nos 1228—30, rue Gravier. Succession de Matthew Gorbach.

No 55,898—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 2 janvier 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI, le 12 février 1901, à midi la suivante propriété :

1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Gravier, Liberté et Perdido, lequel dit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, 28 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Howard, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; étant le tout du lot No 21 et une partie du lot No 22 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 12 mai 1837, et déposé en l'étude de L. Ferrand, alors un notaire en cette ville. Les améliorations portant les numéros municipaux 432-34 rue Howard.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Franklin, Perdido et Bassin, désigné par le No 4 sur un plan par L. Riezenstein, voyer, daté le 5 avril 1858, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville sous le No 300. Ledit lot figure sur ledit plan par le No 4, et a, en mesure américaine, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces et est borné dans le fond par une allée commune audit lot et à d'autres, 4 pieds 5 pouces de largeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 1228-30 rue Gravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance s'il y en a payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantie par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et assumant le paiement en plus et au-dessus du prix d'achat des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant Emanuel L. Weil, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Courtier de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Bayonne.
6 jan—6 13 20 27—fév 3 10 12

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple 2321 rue Laharpe.

JEUDI, 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée succession de Arthur Mason, dossier No 62,087 ledit jugement daté et signé le 7 janvier 1901, à l'enchère publique il sera vendu—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Laharpe et Lapeyrouse, étant l'ilet numéro treize; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre F. sur un plan fait par Arthur De Armas, daté le 22 avril 1880, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, d'après l'inventaire enregistré. Les améliorations consistant en un cottage simple, couvert en ardoise, 3 chambres, hangar, citerne, etc., banquette pavée.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et de payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Emile Pomes, notaire. Un dépôt de 25 pour cent est requis au moment de l'adjudication.—SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteur, bureau, 312 rue Carondelet.

Emile Pomes et Robert J. Maloney, avocats pour les administrateurs.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

AVIS DE SUCCESSSIONS

Succession de Mme E. K. Simpson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,731—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par N. B. Triat, exécutteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
29 janv—29—fév 2 7

Succession de Valentine Kerner.

COUR CIVILE DE DISTRICT—PAR LA Paroisse d'Orléans, No. 63,453—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Ellen Kerner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAN CONNELL, Greffier.
McCloskey et Benedict, avocats.
29 janv—fév 2 7

Succession de Judah Hart

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,733—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Simon, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS. CONNELL, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession de Andrew Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,048—Division E—Attendu que Mme Amanda Hilliard, veuve de Henry Forshee, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew Johnson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
T. J. Dugan et R. J. Maloney, avocats.
25 janv—25 29—fév 3

Succession de Mme Joséphine Appolonie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 64,068—Division A—Attendu que William N. Grunewald a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joséphine Appolonie, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
25 jan—25 29—fév 3

Succession de Mme Vve Mary Mossel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 63,801—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par W. T. Barcelo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Ernest J Wenck, avocat.
31 janv—fév 4 9

ASSURANCES.

Trente-Quartième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

GERMANIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes écrites:			
Primes d'incendies	$128,268 10		
Primes maritimes	514 75		
Primes des rivières	929 09		
	$129,711 94		
A ajouter: nos terminés de 1899	46,810 84		
		$176,522 78	
A ajouter: Intérêts, profits et pertes		20,318 52	
		$196,841 30	
Moins: non terminés de 1900		50,341 29	
		$146,500 01	
Debours:			
Pertes payées—			
Sur risques de feu	$40,056 99		
Sur risques maritimes	150 75		
Sur risques de rivières	131 40		
Primes remises	10,042 98		
Réassurances	22,350 14		
Commissions	9,029 00		
Taxes et licences	3,047 34		
Dépenses générales	23,691 41		
		108,500 01	
Profit net sur les affaires de l'année		$38,000 00	
Dividende déclaré en juillet, payé	$8,000 00		
Dividende déclaré en décembre, payable	8,000 00		
Passé aux fonds de surplus	22,000 00		
	$38,000 00		

ACTIF.

Billets recevables	$828 16	
Dû par comptes individuels	19,943 74	
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	214,284 00	
Stocks de banques, et autres	63,875 00	
Argent comptant et en banques	3,878 89	
	$302,809 79	

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00	
Réserve pour primes non expirées	50,341 29	
Réserve pour pertes non payées	9,468 50	
Dividende, 4 0/0 maintenant payable	8,000 00	
Surplus	$35,000 00	
	$302,809 79	

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HABSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne. le 11me jour de janvier, 1901.

(Sceau) GEO. C. WALSHE, Notaire public.
13 jan—1 m

Vingt-neuvième Etat Annuel de la Situation de la Compagnie d'Assurances

TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1900:

Primes reçues—			
Sur risques de feu		$657,153 42	
Sur risques de mer		20,583 28	
Sur risques de rivière		13,828 69	
		$691,565 39	
A déduire—			
Pertes de feu payées	$280,654 79		
Pertes de mer payées	7,059 66		
Pertes de rivière payées	4,486 11		
Primes remboursées	129,426 07		
Réassurances	81,762 60		
Commissions	106,318 15		
Taxes et licences	8,567 42		
Dépenses générales d'agence, moins l'intérêt	39,576 89		
	$657,851 69		
Pertes non ajustées et non payées	28,156 81		
		686,008 50	
		$5,556 80	

ACTIF.

Comptant en banque	$32,045 31	
250,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	275,937 50	
160,000 bons d'Etat de la Louisiane	177,200 00	
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis	58,000 00	
20,000 bons à prime de la Nlle-Orléans	43,950 00	
100 actions de la banque du Canal	13,700 00	
25 actions de la Banque Nationale Germania	3,237 50	
10 actions de la Banque d'Epargnes Provident	1,090 00	
Propriétés foncières — bâtisse du bureau	40,000 00	
Primes en cours de collection	76,000 32	
		$721,210 63

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00	
Surplus	199,548 66	
Réservé pour primes non expirées	235,355 16	
Dû pour réassurances	4,000 00	
Dividendes non payés	13,150 00	
Pertes non payées	28,156 81	
		$721,210 63

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
SAMUEL HYMAN, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné, notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de janvier 1901.

JEFF. C. WENCK, Notaire Public
24 jan—

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation du Commercial Club of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,494—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sidney R. Buchanan et Leonard Magruder liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS. CONNELL, Greffier.
30 janv—fév 3 6

In re Liquidation of the Consumers & Producers Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,802—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par les liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral, avocats.
24 jan—24 28—fév 2

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances

—DU—

SUN.

Quarante cinquième état annuel

Conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane et aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1900.

Primes reçues				
De risques de feu	$600,945 10			
De risques de rivières	31,327 84			
De risques de mer	3,541 26			
		$635,814 20		
Ajouté non terminé de 1899 et précédentes années		229,574 12		
			$865,388 32	
A déduire non terminé de 1900 et précédentes années			241,736 46	
			$623,651 86	
A déduire:				
Primes rendues, Feu	$83,951 57			
Primes rendues, Rivières	150 53			
Primes rendues, Mer	9 42			
		$84,111 52		
Réassurance: Feu	$133 218 65			
Rivières	10,484 61			
Mer	272 14			
	$143,975 40			
Ajouter: Montant réservé— 1900	2,141 99	146,117 39	230,228 91	
			$393,422 95	
Dépenses:				
Commissions	$59,941 37			
Taxes privilégiés, licences, et taxe de guerre	18,007 23			
Bureau et patrouille de feu	5,476 80			
Dépenses générales	68,945 67			
		$152,371 07		
Pertes:				
Pertes de feu payés	$244,097 09			
Pertes de rivières payés	6,628 69			
Pertes de mer payées	683 14			
	$251,358 92			
A déduire: Montant réservé pour pertes non payées 1899 et années précédentes	56,827 66			
	$194,531 26			
Ajouter: Réservé pour pertes non payées 1900 et années précédentes	40,869 26	235,400 52	387,771 59	
Profit net underwriter pour affaires de 1900			$5,651 36	
Reçu pour intérêt sur loyers		$38,296 36		
A déduire:				
Taxes de ville et d'Etat sur propriétés	$1,015 00			
Taxes de ville et d'Etat sur effets mobiliers	2,925 91	3,940 91		
		$34,357 45		
Profits et pertes		15,889 38	50,246 83	
			$55,898 19	
Dix pour cent, dividende déclaré durant 1900			50,000 00	
			$ 5,898 19	
A déduire: Primes non collectées dues depuis plus de trois mois			2,090 20	
			$3,807 99	
Surplus, 1er janvier 1900			310,910 02	
Surplus, 1er janvier 1901			$314,718 01	

ACTIF

Bons des Etats Unis, 4 pour cent enregistrés)			
1907	$40,000 00 à 114		
1925	60,000 00 à 137	$127,800 00	
Etat de Louisiane, 4 pour cent consols	200,000 00 à 108¼	216,500 00	
Bons de la ville de la Nlle-Orléans 4 pour cent	500,000 00 à 109	545,000 00	
700 actions Canal Bank de Nlle Orléans	70,000 00 à 142	99,400 00	
19 actions de Provident Savings Bank de Nlle-Orléans	1,900 00 à 106	2,014 00	
Bureau de la Bâtisse de la Compagnie		35,000 00	
Comptant en Banque et dans le Bureau		20,961 63	
Primes en cours de collection	$56,062 79		
Primes en moins dues depuis plus de trois mois	2,090 20	53,972 59	
		$1,100,648 22	

PASSIF

Fonds capital	$500,000 00
Réservé pour primes non acquises	241,736 46
Réservé pour pertes non payées	40,869 26
Réservé pour dividendes non payés	1,182 50
Réservé pour réassurances non payées	2,141 99
Surplus	314,718 01
	$1,100,648 22

Le tableau ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

CHARLES JANVIER, Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 23me jour de janvier 1901.

CHAS. J. THEARD, Notaire public.
25 jan—1 m

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. S. LANDRY,
Surintendant.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

918 rue Gravier

ASSURANCES.

Dix-Huitième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS, LA

(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

DES AFFAIRES POUR L'ANNEE 1900.

Primes reçues:			
Sur risques d'incendie		$359,277 42	
Sur risques de rivières		3,771 86	
Sur risques de mer		1,912 40	
		$364,961 68	
Ajouté: Primes réservées de 1899		186,459 39	
		$551,421 07	
Ajouté intérêts et profits et pertes		9,602 84	
		$561,023 91	
Moins: Primes non acquises de 1900		145,049 98	
		$415,973 93	
A déduire—			
Primes rendues	$63,241 38		
Réassurances	31,847 68		
		95,089 06	
Revenu net		$320,884 87	
Débours—			
Pertes payées sur incendies	$200,341 25		
Pertes payées sur rivières	2,571 62		
Pertes payées sur mer	537 04		
Commissions	54,990 21		
Taxes et licences	15,303 60		
Association des Underwriters	2,587 98		
Dépenses générales et d'agence	39,551 33		
	$315,883 03		
Excédant en pertes payées sur pert